



## **Des grèves et des manifestations en France... Visibles dans toute l'Europe !**

La CGT recense, pour les 195 manifestations d'une rare ampleur du **jeudi 29 janvier 2009**,

### **2,5 millions de participants !**

Plusieurs millions de salariés du privé et du public, chômeurs, précaires, retraités, étudiants, lycéens ont conjugué leurs forces en masse pour exiger des réponses à leurs revendications.

**Touchés durement par la crise économique et financière et par une politique française antisociale** dont ils ne sont en rien responsables, **ils refusent d'en être les premières victimes !**

Pour exemples sur nos bassins d'emploi :

- |                 |                                       |
|-----------------|---------------------------------------|
| • Ussel : 1500  | • Montpellier, Sète, Béziers : 45 000 |
| • Gien : 2500   | • Toulouse : 110 000                  |
| • Albi : 17 000 | • Paris : 300 000                     |
| • Pau : 27 000  |                                       |

A cet égard, les chiffres officiels relèvent d'une **mascarade !**

La police a évalué la mobilisation totale à **1 080 000** (65 000 à Paris). Cet écart d'appréciation n'est pas exceptionnel, même s'il atteint des **proportions particulièrement risibles** à Marseille (24 000 manifestants selon la police, près de 13 fois plus selon la CGT, soit 300 000 personnes).

Source : Libération du 30 janvier 2009.

La fanfaronnade sarkozienne du 5 juillet 2008 : « Désormais, quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit » est devenue la risée de la France !

**Il est regrettable que**, malgré un appel national de 8 organisations syndicales CGT, FO, CGC, CFTC, CFDT, FSU, SOLIDAIRES et UNSA, **seules 3 (CGT, CFDT, UNSA)** sur les 6 présentes dans notre entreprise ont appelé à participer au mouvement !

### **Le gouvernement et le patronat dans son ensemble doivent entendre les revendications portées aujourd'hui.**

**Notre Direction** doit réagir et ouvrir les espaces de **vraies négociations** concernant le pouvoir d'achat, les parcours professionnels, les conditions de travail, la pénibilité, le stress, le maintien des emplois, et préserver et améliorer les garanties collectives...

Dans ce contexte, où **le rapport de force est déterminant**, la **CGT Pierre Fabre invite l'ensemble des salariés** à prendre appui sur la puissance exceptionnelle de la journée du 29 janvier 2009, à amplifier leur engagement afin de défendre tous ensemble nos acquis et nos revendications légitimes !

La mobilisation du 29 janvier 2009 pousse Nicolas Sarkozy à rencontrer les organisations syndicales **le 18 février 2009**.

**Une seconde mobilisation est annoncée le jeudi 19 mars 2009.**

**Nous vous tiendrons informés de la suite des événements.**

*Le droit de grève est un droit garanti par la Constitution et la loi protège le salarié gréviste qui ne peut faire l'objet d'une quelconque sanction pour avoir participé à une grève collective.*

**De plus en plus de personnes nous rejoignent, c'est par le nombre que nous pèserons !**

**Suivez le mouvement !**

**Contactez vos délégués sur sites ou les délégués centraux : Lionel Pastre (0674136407) ou Daniel Anelli (0631958587)**